

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA REGIE DE L'ENERGIE (LA REGIE) RELATIVE A LA  
DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL 2007 DE GAZ METRO**

---

**1. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-4, document 1, page 1, section D.

**Préambule :**

*« La hausse de la dépense d'amortissement provient essentiellement de l'amortissement accéléré des soldes de déviation des installations générales, principalement des équipements informatiques. La déviation, constatée par la différence entre l'amortissement accumulé théorique et l'amortissement accumulé aux livres, sera amortie sur cinq ans à raison de 1 M\$ par année, montant qui n'était pas prévu au budget. »*

**Demandes :**

- 1.1 Veuillez expliquer la provenance des soldes de déviation des installations générales et la règle comptable généralement applicable à l'amortissement de ces soldes.
- 1.2 Veuillez expliquer et justifier la politique d'amortissement accéléré pour les soldes de déviation des installation générales, et présenter le calcul qui explique la hausse des dépenses d'amortissement de 1,06 k\$.
- 1.3 Veuillez justifier l'établissement de la base d'amortissement sur 5 ans.
- 1.4 Veuillez commenter la possibilité d'amortir le solde de déviation dans l'année où il est constaté.

**2. Références :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 2, page 1, colonne 6, ligne 12, Matériaux et inventaires de gaz.

**Préambule :**

Note C : *« Cet écart s'explique principalement par la réduction de la capacité d'entreposage chez Union Gaz, par un solde en inventaire au 1<sup>e</sup> octobre inférieur aux prévisions et par un prix du gaz inférieur aux prévisions. »*

**Demandes :**

- 2.1 Veuillez expliquer la réduction de la capacité d'entreposage de matériaux et inventaires de gaz chez Union Gaz.
- 2.2 Veuillez fournir les inventaires volumétriques en début et fin d'année, ainsi que les achats et ventes volumétriques de l'année.
- 2.3 Veuillez déposer les prix mensuels du gaz projetés et réels.

- 3. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 2, page 1, colonne 6, ligne 20 – Frais reliés au coût du gaz.

**Préambule :**

Note F : « *Cette hausse s'explique par l'effet de la baisse des prix de la fourniture en 2007 et par les soldes au 1<sup>e</sup> octobre des comptes de réévaluation d'inventaires supérieurs aux prévisions.* »

**Demandes :**

- 3.1** Veuillez expliquer et quantifier l'effet de la baisse des prix de la fourniture et l'effet de la hausse des comptes de réévaluation d'inventaire par rapport aux prévisions.

- 4. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 3, page 1, ligne 6.

**Préambule :**

Note C : « *Dans le cadre de notre programme d'amélioration de nos conduites, nos investissements ont été 1,4 M\$ moins élevés dans les projets de repavage avec les municipalités par rapport au budget. Nous avons des coûts de 2,1 M\$ inférieurs au budget, attribuables à une activité moindre dans le programme de sceaux et dans le recyclage des compteurs. L'impact de la politique de capitalisation s'élève à 1,4 M\$* ».

**Demandes :**

- 4.1** Veuillez ventiler et expliquer les coûts de 2,1 M\$ inférieurs au budget dans le programme de sceaux et le recyclage des compteurs, en indiquant les dépenses projetées et réelles attribuables à ces postes.
- 4.2** Veuillez expliquer et justifier comment la politique de capitalisation entraîne un impact de 1,4 M\$ sur le programme d'amélioration du réseau.

- 5. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 3, page 1, ligne 10, item entreposage.

**Préambule :**

Note e : « *L'impact de la politique de capitalisation a un effet à la baisse de 0,6 M\$* ».

**Demande :**

- 5.1** Veuillez expliquer et justifier comment la politique de capitalisation entraîne un impact de 0,6 M\$ sur l'entreposage.

**6. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 3, page 1, ligne 18 – Frais généraux.

**Préambule :**

Gaz Métro présente une baisse de 3 M\$ pour la rubrique des frais généraux.

**Demande :**

**6.1** Veuillez ventiler la rubrique des frais généraux attribuables aux postes majeurs et expliquer les écarts entre les dépenses projetées et les montants réels.

**7. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 3, page 2, Note 1.

**Préambule :**

Note 1 : *« Au cours de l'année, la Société a procédé à une révision de son encadrement. Cette révision a couvert l'organisation de travail et l'application des règles d'approbation et de capitalisation des projets. Cette démarche a amené à revoir chacun des projets en relation avec les priorités d'entreprise et à reporter certains projets dans le temps ».*

**Demande :**

**7.1** Veuillez expliquer et justifier l'impact du report de certains projets et préciser les nouveaux échéanciers.

**8. Référence :** Pièce B-1-Gaz Métro 9, document 2, page 2, ligne 14.

**Préambule :**

*« Revenus d'équilibrage associés aux achats à Dawn »*

**Demandes :**

**8.1** Veuillez expliciter la nature des revenus en cause.

**8.2** Veuillez expliquer pourquoi les revenus d'équilibrage des achats à Dawn sont soustraits des coûts d'équilibrage.

**9. Référence :** (i) Pièce-B-1- Gaz Métro-9, document 3, page 1, Demande et source d'approvisionnement gazier ;  
(ii) R-3596-2006, SCGM-4, document 6, page 1, Demande et source d'approvisionnement gazier.

**Préambule :**

(i) «Ligne 18 : FT-Empress-EDA  
Ligne 20 : Autres transports »

**Demande :**

**9.1** Veuillez, pour chacune de ces deux lignes, expliquer l'écart avec les prévisions correspondantes présentées au dossier tarifaire R-3596-2006.

- 10. Références :**
- (i) Décision D-2007-76, page 10 ;
  - (ii) Pièce B1- Gaz Métro-10, document 5, pages 5 et 6 ;
  - (iii) Pièce B1- Gaz Métro-10, document 5, page 7.

**Préambule :**

(i) : « La Régie demande donc à Gaz Métro de déposer, lors du prochain rapport annuel, les conclusions de l'équipe de travail interne et, notamment, les explications des causes réelles du taux élevé de gaz perdu, ainsi qu'un plan pour le réduire. » (nos soulignés).

(ii) : Gaz Métro indique avoir mis sur pied des projets portant sur des processus importants chez Gaz Métro dont :

- La revue des méthodes permettant d'établir le non facturé à la fin
- La révision de l'impact du pouvoir calorifique
- La création du moniteur des ventes

(iii) : Gaz Métro présente un tableau donnant une liste des sources quantifiées de gaz perdu. Les quatre principales sources identifiées sont responsables d'environ 50 % du gaz perdu. Au total, toutes les sources identifiées représentent 54 % du gaz perdu.

**Demandes :**

**10.1** Veuillez indiquer quel est, pour l'année 2007, le pourcentage de gaz perdu qui peut être attribué à l'évaluation du non facturé à la fin, à la mise à jour mensuelle du pouvoir calorifique et aux compteurs activés sans être associé à un dossier de facturation.

**10.2** Veuillez, pour chacun des trois projets cités à la référence ii) et pour les quatre principales sources de gaz perdu identifiées à la référence (iii), clarifier les éléments suivants :

- Quel est le pourcentage de réduction du gaz perdu qu'il est possible d'obtenir.
- Est-ce que le projet ou la source identifiée peut amener des erreurs de surestimation ou sous estimation des volumes. Le cas échéant, veuillez élaborer sur les biais systématiques observés.
- Indiquez quelles actions ont été mises en place et quelles sont les prochaines étapes planifiées.
- Indiquez, s'il y a lieu, les résultats obtenus jusqu'à maintenant ou les résultats attendus de ces actions.
- Indiquez quel est le rapport coût bénéfice anticipé de ces actions.

- Indiquez comment Gaz Métro entend faire le suivi de l'efficacité des actions mises en place. Quel indicateur a été identifié pour valider l'efficacité des actions ?

- 11. Références :**
- (i) Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, page 4 ;
  - (ii) Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, page 14.

**Préambule :**

En référence (i), Gaz Métro rappelle que l'aide financière du programme *PE103 Thermostats électroniques programmables* est passée de 75 \$ à 30 \$ en 2007.

Le rapport de suivi présenté en référence (ii) indique que les dépenses associées au programme correspondent à 138 % du budget prévu, bien que seulement 90 % des objectifs aient été atteints en termes de participation.

**Demande :**

- 11.1** Veuillez expliquer que les dépenses du programme *PE103* correspondent à 138 % du budget prévu, compte tenu que l'aide financière de ce programme est passée de 75 \$ à 30 \$ et que seulement 90 % des objectifs aient été atteints en termes de participation. Veuillez notamment fournir la date du changement en matière d'aide financière et les données de participation ainsi que les dépenses du programme depuis cette date.

- 12. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, page 14.

**Préambule :**

Le rapport de suivi présenté en référence indique que les dépenses associées au programme *PE113 Chauffe eau instantané (projet pilote)* correspondent à 215 % du budget prévu, bien que seulement 94 % des objectifs aient été atteints en termes d'économie de gaz naturel.

**Demande :**

- 12.1** Veuillez expliquer le niveau des économies d'énergie unitaire du programme, en comparaison avec les objectifs. Veuillez fournir une analyse de rentabilité à posteriori du programme *PE113*, tenant compte du niveau des dépenses réelles ainsi que des économies de gaz observées.

- 13. Références :**
- (i) Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, page 16 ;
  - (ii) Dossier R-3529-2004, pièce SCGM-9, document 2, page 3 ;
  - (iii) Dossier R-3596-2006, pièce SCGM-10, document 2, page 3 ;
  - (iv) Dossier R-3630-2007, pièce B-1- Gaz Métro-9, document 2, page 4.

**Préambule :**

Le rapport de suivi présenté en référence (i) indique que les économies d'énergie unitaires associées au programme *PE202 Chaudières à efficacité intermédiaire* sont de 6 350 m<sup>3</sup>, tandis qu'elles sont de 4 437 m<sup>3</sup> pour le programme *PE210 Fournaises et chaudières à condensation*.

Une fournaise ou une chaudière à condensation devrait être plus efficace qu'une chaudière à efficacité intermédiaire. D'ailleurs, les économies unitaires présentées précédemment aux références (ii), (iii) et (iv) pour le programme PE202 sont systématiquement inférieures à celles du programme PE210.

**Demande :**

- 13.1** Veuillez expliquer l'apparente incohérence des économies d'énergie unitaire du programme *PE210* avec celles du programme *PE202* telles que présentées en référence (i).

- 14. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, pages 9 et 10.

**Préambule :**

*« Malgré le dépassement budgétaire encouru, la rentabilité de ce programme est toujours demeurée positive. En effet, le TCTR prévu pour ce programme dans la cause tarifaire 2007, était de 9 449 872 \$ et le calcul de la rentabilité a posteriori, en utilisant les chiffres réels, donne un résultat de 9 594 437 \$, ce qui indique une rentabilité positive. »*

[...]

*« Une des recommandations de l'évaluation qui a été complétée en avril 2007 et déposée dans le cadre du dossier tarifaire 2008 de Gaz Métro, est mise en oeuvre actuellement dans le cadre [du programme *PE210 Fournaises et chaudières à condensation*]. Elle concerne la réduction de la moitié du nombre d'heures d'utilisation servant au calcul des économies. »*

**Demande :**

- 14.1** Veuillez indiquer si l'analyse de rentabilité à posteriori du programme *PE210*, tient compte de la réduction du nombre d'heures d'utilisation servant au calcul des économies. Sinon, veuillez déposer une nouvelle analyse de rentabilité à posteriori pour le *PE210*, tenant compte de cette réduction.

**15. Référence :** Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 2, page 14.

**Préambule :**

Les dépenses associées au programme *PE215 Infrarouge (1,3 M\$)* correspondent à 191 % du budget prévu, tandis que les taux de participation et le niveau des économies de gaz correspondent respectivement à 173 % et 45 % des prévisions.

**Demande :**

**15.1** Veuillez expliquer le niveau des économies d'énergie unitaire du programme, en comparaison avec ses objectifs. Veuillez fournir une analyse de rentabilité à posteriori du programme *PE215*, tenant compte du niveau des dépenses réelles ainsi que des économies de gaz observées.

**16. Références :** (i) Pièce B-1- Gaz Métro-12, document 3, page 7 ;  
(ii) Dossier R-3643-2007, pièce B-1- Gaz Métro-1, document 1, page 8.

**Préambule :**

En référence (i), les dépenses associées au programme *PC450 Toit végétal (CII)* s'élèvent à 273 114 \$ pour 5 participants, avec des économies réalisées de 40 418 m<sup>3</sup>.

En référence (ii) les dépenses associées au programme *PC450* s'élevaient, au 30 avril 2007, à 27 364\$ pour 2 participants, avec des économies réalisées de plus de 40 768 m<sup>3</sup>.

**Demande :**

**16.1** Veuillez concilier les résultats présentés pour le programme *PC450* dans le cadre du dossier R-3643-2007, au 30 avril 2007, avec ceux du présent dossier, et revoir, le cas échéant, le tableau 1 de la référence (i).

**17. Références :** (i) Pièce B-1- Gaz Métro-13, document 1, page 1 ;  
(ii) Dossier R-3618, Pièce-B-1- Gaz Métro-13, document1, page1.

**Préambule :**

- À la référence (ii), les sommes utilisées pour le CASEP en 2006 incluent les montants engagés en 2006 devant être déboursés en 2007 et totalisent 956 953 \$.
- À la référence (i), les sommes utilisées pour le CASEP en 2007 incluent également les sommes engagées en 2006 devant être déboursées en 2007.

**Demandes :**

- 17.1** Veuillez ventiler le montant de 966 298 \$ inscrit à la ligne « sommes utilisées » à la référence (i) pour montrer les montants provenant des engagements de 2006, les nouveaux projets de 2007 et les projets engagés en 2007 qui seront déboursés en 2008.
- 17.2** Veuillez indiquer le nombre de clients, les volumes déplacés et les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> qui se rapportent aux projets engagés en 2006 déboursés en 2007, aux nouveaux projets de 2007 et aux projets engagés en 2007 qui seront déboursés en 2008.
- 17.3** Veuillez décrire l'objectif de l'analyse de rentabilité présentée pour 2007 et justifier le fait d'inclure, à la fois, les engagements 2006 déboursés en 2007 et les engagements 2007 déboursés en 2008 dans la même analyse.
- 17.4** Veuillez fournir, à titre de scénarios, l'analyse de rentabilité en ne considérant que, dans un premier temps, les engagements 2006 déboursés en 2007 et les nouveaux engagements 2007 déboursés en 2007 et, dans un deuxième temps, les nouveaux engagements de 2007 déboursés en 2007 et les nouveaux engagements 2007 qui seront déboursés en 2008.

**SUIVI # 1 : Projets d'extension de réseau de moins de 1,5 M\$**

- 18. Référence :** Rapport de suivis annuel au 30 septembre 2007, Item 1.

**Préambule :**

Tableaux aux pages 1 et 2.

**Demande :**

- 18.1** Veuillez concilier le montant total de 15 755 873 \$ indiqué à la page 1 avec le montant total des immobilisations calculé à la page 2, soit 14 984 000 \$.

**SUIVI # 2 : Projet gazoduc Bécancour**

- 19. Références :**
- (i) Rapport de suivis annuel au 30 septembre 2007, Item 2, Tableau des retraits, page 1 ;
  - (ii) Rapport de suivis annuel au 30 septembre 2007, Item 2, Tableau des coûts du projet, page 2.

**Demande :**

- 19.1** À la référence (ii), veuillez expliquer l'écart de 7 221 k entre les coûts réels/estimés des conduites de distribution et ceux originalement prévus.



### **SUIVI # 5 : Rapport de suivi du Projet Mobilité**

- 20. Références :** (i) Rapport de suivis annuel au 30 septembre 2007, Item 5 ;  
(ii) Pièce B-1- Gaz Métro-6, document 3, page 2, ligne 4.

**Préambule :**

(i) « L'échéancier présenté à la Régie au 30 septembre 2006 prévoyait que le déploiement du projet serait terminé pour juin 2007. Une révision de l'échéancier et du budget a été nécessaire. Selon cette révision, le projet devait se terminer en février 2008. » ...« Il est prévu que le projet devrait se terminer au plus tard à la fin de l'année 2008. »

À la référence i), Gaz Métro présente, au Tableau 1, le suivi des coûts au 30 septembre 2007. L'écart représente une hausse de 275,4 k entre les coûts réels par rapport aux coûts projetés révisés pour 2007.

À la référence ii), les coûts réels de la rubrique « Mobilité » se situent à 2 098,0 k pour l'année 2007.

**Demandes :**

- 20.1** Veuillez élaborer sur les raisons évoquées pour justifier une révision de l'échéancier et du budget du Projet Mobilité.
- 20.2** Veuillez concilier les coûts réels 2007 de 2 247,7 k\$ indiqué à la référence (i) avec le montant réel de l'addition à la base de tarification de 2 098 k indiqué à la référence (ii).